

MASTER ARTS, LETTRES & CIVILISATIONS



PARCOURS THÉÂTRE

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Université de Caen Normandie

UFR HSS · Humanités
et sciences sociales

Esplanade de la Paix · CS 14032 ·
14032 Caen Cedex 5

02 31 56 55 37

ufr-hss.unicaen.fr

Le master Arts, lettres, civilisations propose quatre parcours dont le parcours Théâtre. Ce parcours forme des étudiants qui auront de solides connaissances littéraires, artistiques et culturelles, une méthodologie, une capacité à contextualiser, à interpréter des œuvres, une pratique des processus de création et de communication, notamment en ayant recours aux nouvelles technologies.

En dehors des séminaires autour de l'esthétique et de l'histoire culturelle, le parcours Théâtre comprend 2 options professionnalisantes : au choix écriture/création ou archives (stage, rencontres avec des professionnels et numérisation pour l'option archives) qui permettent de se familiariser avec certains domaines professionnels en arts du spectacle. Un mémoire doit être rédigé en fin de M1 et fin de M2.

MÉTIER VISÉS

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- Responsable de structures culturelles
- Médiateur culturel, relations publiques, critique
- Chargé d'archives
- Responsable de ressources documentaires (particulièrement dans les domaines culturels)
- Enseignement et recherche.

COMPÉTENCES ACQUISES

Culture, création, communication constituent le socle commun des quatre parcours du master Arts, lettres, civilisations.

Les connaissances et compétences attendues, que ce soit pour la poursuite d'études doctorales ou pour l'entrée dans la vie professionnelle, sont :

- interpréter et mettre en perspective des œuvres littéraires, artistiques
- produire des œuvres critiques ou de création
- rédiger, argumenter, analyser et exploiter des informations
- utiliser les nouvelles technologies au service de la documentation, communication, conservation et valorisation des archives
- s'adapter au monde professionnel grâce aux options professionnalisantes
- acquérir des compétences en langues étrangères (validation de ces compétences grâce au CLES).

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issu du master 2, il est possible de poursuivre des études en doctorat en arts du spectacle.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

MASTER 1

- Esthétique : analyse des textes et des images, analyse et critique des textes et des images
- Histoire culturelle : les œuvres dans leur contexte historique, économique, social
- Dialogue des arts et intermédialités
- Enjeux politiques du champ culturel
- Option professionnalisante : archives en arts du spectacle : structuration des données (TEI) appliquée aux archives, rencontre avec des professionnels, stage
- Option professionnalisante : écriture/création : atelier d'écriture, rencontre avec des professionnels, atelier séminaire, stage
- Méthodes et langues : méthodologie de la recherche, LVE, soutenance de mémoire.

MASTER 2

- Esthétique : art et technique, formes contemporaines,
- Histoire culturelle : patrimonialisation des œuvres artistiques - festivals, expositions, musées ..., représentations des minorités et/ou de l'altérité au théâtre,
- Dialogue des arts et intermédialités,
- Enjeux politiques du champ culturel,
- Option professionnalisante : archives en arts du spectacle : rencontres avec des professionnels de la collecte, conservation et valorisation d'archives, stage
- Option professionnalisante : écriture/création : atelier, séminaire, stage
- Méthodes et langues : méthodologie de la recherche, LVE, soutenance de mémoire.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licences conseillées : licence Arts du spectacle, licence Lettres.

Modalités de sélection : examen sur dossier. entretien obligatoire pour l'option archives.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2023/2024

En formation initiale ou en alternance, les candidatures en première année de master se font sur la plateforme nationale de candidature monmaster.gouv.fr du 22 mars au 20 avril 2023.

Vous souhaitez reprendre des études en formation continue, faire valider une expérience professionnelle pour être admis en master ou vous relevez de la procédure Études en France, consultez dès à présent la plateforme [eCandidat](https://eCandidat.gouv.fr) pour prendre connaissance des différents calendriers de dépôts de candidatures.